

Date de la convocation Vendredi 24 février 2023

Extrait des délibérations du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 02 mars 2023 à 18h30

Sous la présidence de Monsieur Bernard FREUND, Président
Élus : 38 - En fonction : 38 - Présents/représentés : 38

Présents ou représentés 38

HIPP Alain, SCHOLLER Manuela, SCHAEFFER Éric, ZIMMERMANN Virginie, LANG Matthieu, HAMMANN Jean-Georges, INGWILLER Bernard, PFISTER Georges, GARCIA Michèle, DETTLING Philippe, VOLLMAR Laurence, KAUFFMANN Jean-Luc, LUTZ Christophe, DURR Carine, WILLER Emmanuel, LENTZ Patrick, SCHWEITZER Gérard, GUERREIRO Jérôme, LENGENFELDER Daniel, MEHL Raphaël, LIENHARD Bernard, WICKER Pascal, LEHMANN Marie-Paule, ULRICH Xavier, ERNEWEIN Véronique, TAESCH Françoise, KREBS Jeannot, HATT René, SCHMITT Élodie, FREUND Bernard, WENDLING Marc, GOEHRY Mireille, ECKART Jean-Luc, HANTSCH Myriam

Dont pouvoirs 04

RODRIGUEZ Nicolas (à LANG Matthieu), BRAUN Cécile (à LUTZ Christophe), GILLIG Anne (à WILLER Emmanuel), RIEHL Bernard (à ERNEWEIN Véronique)

Absents, excusés 00

Secrétaire de séance PFISTER Georges, Maire de Hochfelden, 1^{er} Vice-Président

DCC 1044/03/2023

Installation d'un nouveau Conseiller Communautaire (Melsheim)

Le Président,

- **DÉCLARE** installé **Monsieur Raphaël MEHL**, en qualité de Conseiller Communautaire à compter de ce jour et pour la durée du mandat actuel, en remplacement de Monsieur Éric GUILLAUME.

Dont acte à l'unanimité

DCC 1045/03/2023

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) Principal 2022

Et après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** que le déficit du Budget Annexe Scolaire est supporté par le Budget Principal pour un montant de 1 195 572,63 €, ce dernier a fait l'objet d'un rattachement de charges à l'exercice 2022.
- **APPROUVE** le Compte Financier Unique Principal (CFU) de l'exercice 2022, conformément aux résultats énoncés ci-dessous.

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
Fonctionnement	7 807 587,18 €	9 180 655,69 €	1 373 068,51 €	Excédent
Investissement	12 497 378,41 €	11 589 141,37 €	-908 237,04 €	Déficit
Balance générale			464 831,47 €	Excédent global

- **DÉCIDE** l'affectation des résultats **2022** comme suit :

Article 001 « Déficit d'investissement reporté » **908 237,04 €**
Article 1068 « Excédent fonctionnement capitalisé » **1 373 068,51 €**

- **PREND ACTE** des restes à réaliser 2022, en dépenses d'investissement : **3 389 600 €**.

Le Président quitte la salle pour le vote
Vote à l'unanimité

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) Annexe Scolaire 2022

Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique Annexe Scolaire, de l'exercice 2022, conformément aux résultats énoncés ci-dessous.

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
Fonctionnement	1 277 624,70 €	1 277 624,70 €	0,00 €	
Investissement	273 842,52 €	318 248,23 €	44 405,71 €	Excédent
Balance générale			44 405,71 €	Excédent global

- **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2022 comme suit :
Article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » **44 405,71 €**
- **PREND ACTE** des restes à réaliser 2022, en dépenses d'investissement : **9 083,14 €**.
- **DIT** que les écritures comptables entre Budget Principal et Budget Annexe Scolaire seront effectuées dès l'approbation des CFU.

Le Président quitte la salle pour le vote

Vote à l'unanimité

Approbation du Compte Financier Unique Annexe Ordures Ménagères 2022

Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique (CFU) Annexe Ordures Ménagères, de l'exercice 2022, conformément aux résultats énoncés ci-dessous.

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
Fonctionnement	1 386 189,31 €	2 664 586,73 €	1 278 397,42 €	Excédent
Investissement	507 261,53 €	783 575,15 €	276 313,62 €	Excédent
Balance générale			1 554 711,04	Excédent global

- **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2022 comme suit :
Article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » **276 313,62 €**
Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » **1 278 397,42 €**

Le Président quitte la salle pour le vote

Vote à l'unanimité

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) Annexe Zone d'Activités de Wilwisheim 2022

Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique (CFU) Annexe Zone d'Activités de Wilwisheim, de l'exercice 2022, conformément aux résultats énoncés ci-dessous.

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
Fonctionnement	1 448 727,57 €	1 894 122,12 €	445 394,55 €	Excédent
Investissement	1 601 661,17 €	1 999 999,00 €	398 337,83 €	Excédent
Balance générale			843 732,38 €	Excédent global

- **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2022 comme suit :
 - Article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » **398 337,83 €**
 - Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » **445 394,55 €**

Le Président quitte la salle pour le vote
Vote à l'unanimité

DCC 1049/03/2023B

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) Annexe Zone d'Activités de Mittelhausen 2022

Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique (CFU) Annexe Zone d'Activités de Mittelhausen, de l'exercice 2022, conformément aux résultats énoncés ci-dessous.

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
Fonctionnement	432 869,72 €	446 579,74 €	13 710,02 €	Excédent
Investissement	436 441,72 €	3 572,00 €	-432 869,72 €	Déficit
Balance générale			-419 159,70 €	Déficit global

- **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2022 comme suit :
 - Article 001 « Déficit d'investissement reporté » **432 869,72 €**
 - Article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » **13 710,02 €**

Le Président quitte la salle pour le vote
Vote à l'unanimité

DCC 1050/03/2023B

Approbation du Compte Financier Unique (CFU) Annexe Photovoltaïque 2022

Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique (CFU) Annexe Photovoltaïque, de l'exercice 2022, conformément aux résultats énoncés ci-dessous.

	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE	
Fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Investissement	54 060,27 €	102 842,52 €	48 782,25 €	Excédent
Balance générale			48 782,25 €	Excédent global

- **DÉCIDE** l'affectation des résultats 2022 comme suit :
 - Article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » **48 782,25 €**

Le Président quitte la salle pour le vote
Vote à l'unanimité

DCC 1051/03/2023

Débat d'Orientation Budgétaire 2023

Et après avoir entendu les exposés du Président et de son Vice-Président,

- **PREND ACTE** du rapport d'orientation budgétaire 2023 pour le Budget Principal et ses Budgets Annexes.
- **DEMANDE** au Président de préparer les budgets 2023 selon les orientations ainsi définies.

Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement comme suit :

N°	Fournisseur	N° DEVIS	Libellé	Montant TTC	Opération	Article
1	MEA	DE23-01-02	Armoire POSITIVE 650L	2 496,00	107	2188
2	TRS Sonorisation	DEV00000645	Sonorisation ATOO-O	1 230,00	100	2188

Vote à l'unanimité

Budget Annexe Ordures Ménagères : admissions en non-valeurs

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** d'admettre en non-valeur une somme de **9 089,78 €** imputée sur le Budget Annexe Ordures Ménagères.
- **DIT** que les crédits seront inscrits aux budgets correspondants.
- **AUTORISE** le Président à émettre les mandats au compte 6541.

37 votes pour

1 vote contre (Jean-Luc ECKART)

Budget Annexe Ordures Ménagères : créances éteintes 2023

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **ACCEPTE** d'admettre en **créance éteinte** la somme de **2 313,10 €** imputée sur le Budget Annexe Ordures Ménagères.
- **DIT** que les crédits seront inscrits aux budgets correspondants.
- **AUTORISE** le Président à émettre les mandats au compte 6542.

37 votes pour

1 vote contre (Jean-Luc ECKART)

Subventions pour les sorties scolaires

Et après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** d'attribuer les subventions pour les sorties scolaires à compter de ce jour, comme suit :
 - **10 €/nuitée/enfant** pour les sorties sur plusieurs jours et dans la limite de 4 nuitées,
 - **5 €/enfant** pour une excursion journalière.
- **AUTORISE** le Président à émettre les mandats correspondants sur présentation d'un justificatif indiquant le nombre d'enfants ayant participé à la sortie scolaire.

Vote à l'unanimité

Mise à jour des tarifs d'approvisionnement en énergie de la Halte Fluviale à Waltenheim-sur-Zorn

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **FIXE** les tarifs d'approvisionnement en énergie de la Halte Fluviale à Waltenheim-sur-Zorn comme suit :

EAU POTABLE :

- 2,50 € pour 15 minutes
- 5,00 € pour 30 minutes
- 7,50 € pour 45 minutes

ÉLECTRICITÉ :

- 5,00 € pour 8 heures
- 10,00 € pour 16 heures
- 15,00 € pour 24 heures

- **AUTORISE** le Président à procéder au recouvrement des recettes attendues de la plaisance sur le Canal de la Marne au Rhin.

Vote à l'unanimité

DCC 1057/03/2023

Révision des tarifs de fréquentation des périscolaires du territoire

Le Conseil Communautaire après en avoir discuté,

- **DÉCIDE** d'augmenter les tarifs des familles qui fréquentent les périscolaires et de fixer les nouveaux montants pour la période **septembre 2023 - août 2024**.

Vote à l'unanimité

DCC 1058/03/2023

Participation financière des Communes à la modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Après avoir analysé ce document et compte tenu des faibles montants de la majorité des contributions, le Conseil Communautaire,

- **DÉCIDE** de ne pas mettre en recouvrement les **sommes inférieures à 1 000 €** et **EXONÈRE** ainsi les Communes de Alteckendorf, Bossendorf, Duntzenheim, Ettendorf, Geiswiller-Zoebersdorf, Grassendorf, Hohfrankenheim, Ingenheim, Issenhausen, Lixhausen, Melsheim, Minversheim, Mutzenhouse, Scherlenheim, Waltenheim-sur-Zorn, Wickersheim-Wilshausen et Wilwisheim de toute contribution.
- **DÉCIDE** de réclamer aux 3 grandes collectivités les contributions suivantes :
- Hochfelden : 2 716 €
 - Schwindratzheim : 1 155 €
 - Wingersheim les Quatre Bans : 1 577 €
- **AUTORISE** le Président à émettre les titres correspondants.

Vote à l'unanimité

Construction d'un Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Hochfelden : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Et après en avoir délibéré,

- **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du Groupe Scolaire intercommunal et accueil périscolaire à Hochfelden au Cabinet d'architecture **RICHTER Architectes et Associés 25 rue des Serruriers 67000 Strasbourg.**
- **AUTORISE** le Président à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour un coût prévisionnel des travaux de **8 800 000 € HT.**
- **ARRÊTE** le montant du marché de maîtrise d'œuvre à **1 259 000 € HT** représentant **14,31 %** et basé sur l'enveloppe du programme qui était de 8 800 000 € HT, conformément au tableau de répartition annexé à la présente délibération.
- **AUTORISE** le président à signer le marché de maîtrise d'œuvre.
- **AUTORISE** le Président à lancer toutes les procédures administratives afin de compléter les prestations nécessaires à l'exécution du chantier (mission AMO, mission SPS, contrôleur technique, assurance dommages-ouvrage, etc...).
- **DEMANDE** au Président l'établissement d'un plan de financement de ce projet.

Vote à l'unanimité

Coopération avec l'Office de Tourisme du Kochersberg - Le Beau Jardin : convention d'objectifs

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** les termes de cette convention d'objectifs tripartite entre l'Association pour l'Attractivité et le Tourisme dans le Kochersberg, la Communauté de Communes du Kochersberg et la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, annexée à la présente délibération.
- **AUTORISE** le Président à la signer, ainsi que tout document s'y rapportant.

Vote à l'unanimité

Désignation des représentants de la Collectivité au Comité Social Territorial (CST)

Et après en avoir délibéré,

- **DÉSIGNE**, à l'unanimité, les représentants **TITULAIRES** de la Collectivité au Comité Social Territorial comme suit :
 - **Bernard FREUND**
 - **Jean-Georges HAMMANN**
 - **Georges PFISTER**
- **DÉSIGNE**, à l'unanimité, les représentants **SUPPLÉANTS** de la Collectivité au Comité Social Territorial comme suit :
 - **Mireille GOEHRY**
 - **Éric SCHAEFFER**
 - **Xavier ULRICH**

Vote à l'unanimité

Remplacement de Monsieur Éric Guillaume dans différentes instances

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

➤ **DÉSIGNE** Monsieur **Raphaël MEHL**, Maire de Melsheim, en remplacement de Monsieur Éric GUILLAUME dans les instances suivantes :

- SDEA compétence Eau potable et Grand Cycle de l'Eau,
- PETR AKochZorn,
- Commission Scolaire La Décapole,
- Mission Locale du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Vote à l'unanimité

Pour extrait conforme
Le Président,
Bernard FREUND



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Bernard Freund", written over a horizontal line.

Les textes intégraux de ces délibérations sont consultables au siège de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn durant les heures d'ouvertures ou sur le site de la CCPZ
<http://www.payszorn.com>